

Table des matières

1. Avertissement.....	7
2. Une taxe sur le chiffre d'affaires.....	9
2.1 Introduction	9
2.2 L'exclusivité de la TVA en tant que taxe sur le chiffre d'affaires dans l'UE.....	13
2.3 Quelles sont les questions essentielles à se poser ?	14
2.4 Le champ d'application – Méthodologie concernant les livraisons de biens et les prestations de services.....	14
2.5 Quatre opérations imposables à la TVA – Tableau générique.....	18
3. L'assujetti	21
3.1 Présentation.....	21
3.2 La notion d'activité économique.....	23
3.3 Quelles sont les opérations qui ne peuvent être qualifiées d'activité économique mais de gestion d'un patrimoine personnel ?	26
3.4 L'assujetti doit agir en tant que tel	27
3.5 Activité économique principale et occasionnelle.....	28
3.6 Le critère de l'indépendance	30
3.6.1 L'enseignement à retirer de l'arrêt <i>Ayuntamiento de Sevilla</i>	30
3.6.2 Test – Comment vérifier si une activité est exercée de manière indépendante ?	32
3.6.3 Définition de l'indépendant.....	33
3.6.4 L'existence d'un lien de subordination empêche l'indépendance	33
3.6.5 L'enseignement à retirer de l'arrêt <i>IO</i> de la CJUE ...	34
3.6.6 Les personnes physiques administrateurs de sociétés.....	35
3.6.7 Les personnes morales administrateurs de sociétés	36
3.7 L'assujetti collectif : l'unité TVA	38
3.7.1 Présentation	38

3.7.2	Qui peut être membre d'une unité TVA ?.....	39
3.7.3	Comment fonctionne l'unité TVA ?.....	44
3.7.4	Identification à la TVA de l'unité TVA	46
3.8	Les organismes publics et l'assujettissement	47
3.8.1	Quels sont les organismes publics visés par la règle du non-assujettissement en Belgique ?	47
3.8.2	Quels sont les organismes publics non visés par la règle du non-assujettissement en Belgique ?	48
3.8.3	Méthodologie.....	48
3.8.4	Arbre décisionnel final.....	49
3.9	Catégories d'assujetti.....	50
3.9.1	Distinctions à opérer	50
3.9.2	Séquençage de l'activité économique d'un assujetti avec droit à déduction	52
4.	Les livraisons de biens	55
4.1	La notion de livraison au sens de l'article 14, paragraphe 1 ^{er} , de la Directive TVA	55
4.1.1	L'enseignement de la CJCE issu de l'arrêt <i>Safe</i>	56
4.1.2	L'enseignement de la CJCE issu de l'arrêt <i>Autolease Holland</i>	60
4.1.3	Les précisions apportées par l'arrêt <i>Vega International</i> de la CJUE	65
4.2	La livraison au sens de l'article 14, paragraphe 2, sous a), de la Directive TVA.....	68
4.3	La livraison au sens de l'article 14, paragraphe 2, sous b), de la Directive TVA.....	69
4.3.1	Le lien avec la norme comptable internationale IAS 17	70
4.3.2	Le critère du choix économiquement rationnel.....	70
4.4	Les livraisons au sens de l'article 14, paragraphe 2, sous c), de la Directive TVA.....	72
4.5	Les livraisons au sens de l'article 14 <i>bis</i> , paragraphe 2, de la Directive TVA.....	73
4.6	Les livraisons de biens immeubles.....	74
4.6.1	Un principe d'exemption	74
4.6.2	Dérogation – Taxation à la TVA de la livraison de bâtiments	76

4.6.3	Livraison d'un terrain attenant à un bâtiment neuf ou à une fraction de bâtiment neuf.....	79
4.6.4	Conséquences d'un démembrement de la propriété	79
4.6.5	Un tréfonds est-il un « terrain y attenant » ?	80
4.7	Assimilations à des livraisons	80
4.7.1	Assimilation au sens de l'article 12 du Code de la TVA.....	80
4.7.2	Assimilations au sens de l'article 12 <i>bis</i> du Code de la TVA.....	83
4.7.3	Assimilation au sens de l'article 12 <i>ter</i> du Code de la TVA – Stock sous contrat de dépôt.....	85
4.8	Localisation des livraisons de biens.....	87
4.8.1	Livraisons sans transport.....	87
4.8.2	Livraisons avec transport et le contrat prévoit un montage ou une installation par le fournisseur ou pour son compte	88
4.8.3	Livraisons avec transport – Application du régime des ventes à distance applicable à partir du 1 ^{er} juillet 2021	88
4.8.4	Livraisons avec transport – Règle générale par défaut.....	92
4.8.5	La livraison à bord d'un bateau, d'un avion ou d'un train et au cours de la partie d'un transport de passagers effectuée à l'intérieur de la Communauté.....	92
4.8.6	Livraisons successives	93
4.8.7	Fiction de double livraison avec interface électronique	94
4.8.8	Livraison de gaz via un système de gaz naturel ou tout réseau connecté à un tel système.....	94
4.9	Exigibilité de la TVA pour les livraisons	95
4.9.1	Fait générateur – Définition	95
4.9.2	Exigibilité – Définition	95
4.9.3	Tableau générique.....	96
4.9.4	Zoom sur les livraisons intracommunautaires.....	97
4.9.5	Exigibilité périodique – Livraisons de biens qui donnent lieu à des décomptes ou à des paiements successifs	97

5. Les non-livraisons	99
5.1 Principe.....	99
5.2 La portée de l'arrêt <i>Zita Modes</i> de la CJUE.....	100
5.3 Un transfert d'universalité suppose un transfert d'actifs	101
5.4 Cession de participations.....	102
5.5 Conséquences de la continuation	102
6. Les prestations de services	105
6.1 Définition négative	105
6.2 Zoom sur la location de biens immeubles par nature.....	107
6.2.1 Définition de la location immobilière	107
6.2.2 Principe d'exemption pour les locations passives ..	109
6.2.3 Locations actives taxées.....	112
6.2.4 L'articulation de l'article 44, paragraphe 3, 2, a), du Code de la TVA.....	113
6.2.5 La location-financement d'immeubles.....	115
6.2.6 Location de coffres-forts	116
6.2.7 L'option pour la taxation des loyers concernant les immeubles autres que les entrepôts aux normes	117
6.2.8 Location à court terme taxée.....	118
6.2.9 Location d'entrepôt	119
6.3 Assimilations à une prestation de services effectuée à titre onéreux.....	121
6.3.1 L'article 19, paragraphe 1 ^{er} , du Code de la TVA.....	121
6.3.2 L'article 19, paragraphe 2, du Code de la TVA.....	122
6.4 Localisation des prestations de services.....	123
6.4.1 Règle générale B2B.....	124
6.4.2 Règle générale B2C	132
6.4.3 Règles dérogatoires prioritaires – Localisation des prestations B2B/B2C – Tableau	133
6.4.4 Modifications notoires adjacentes au 1 ^{er} juillet 2021 – Prestations B2C transfrontières	138
6.5 Exigibilité de la TVA.....	139
6.5.1 Prestations de services autres que les services intracommunautaires	139

6.5.2	Services intracommunautaires – services B2B non exemptés	140
6.5.3	Tableau générique.....	140
6.5.4	Exigibilité périodique – Prestations de services qui donnent lieu à des décomptes ou à des paiements successifs	141
6.6	Prestation unique ou prestation distincte ?.....	145
6.6.1	La règle générale	145
6.6.2	Dérogation n° 1 : le regroupement substantiel.....	145
6.6.3	Dérogation n° 2 : la satellisation.....	146
6.6.4	Dérogation n° 3 – Les « opérations étroitement liées » à une opération exonérée.....	147
6.6.5	Observation sur la notion de prestation unique	148
7.	Importations	149
7.1	Principe.....	149
7.2	Localisation de l'importation : dans quel État membre ?....	150
7.3	Moment d'exigibilité – Fait générateur	150
7.4	Parallélisme entre la TVA à l'importation et les droits de douane.....	151
7.5	Marchandises détruites ou perdues pendant qu'elles se trouvaient placées sous le régime du transit communautaire externe.....	152
7.6	Utilisation du Document administratif unique	153
7.7	Qui est le redevable de la TVA à l'importation ?.....	154
7.8	Paiement différé de la TVA à l'importation – Report de paiement dans la déclaration périodique à la TVA.....	156
7.9	Importation exonérée – Exemption prévue à l'article 40, paragraphe 1 ^{er} , 1°, d), du Code de la TVA – Régime douanier 42	157
7.10	Régime particulier optionnel (Guichet unique/I-OSS).....	158
7.10.1	Livraisons de biens susceptibles de bénéficier du régime d'importation/guichet unique (I-OSS)...	158
7.10.2	Quelles sont les entreprises qui peuvent utiliser le régime d'importation/guichet unique (I-OSS) ?..	159
8.	Les acquisitions intracommunautaires de biens.....	161
8.1	Principes	161

8.2	Conditions de taxation	162
8.2.1	Acquisitions intracommunautaires de produits soumis à accise.....	163
8.2.2	Acquisitions intracommunautaires de moyens de transport neufs.....	165
8.3	Lieu des acquisitions intracommunautaires de biens	166
8.3.1	Règle principale	166
8.3.2	Dispositif de sécurité – Dérogation	167
8.3.3	Acquisitions intracommunautaires de biens exemptées	168
8.4	Exigibilité de la TVA.....	168
9.	Les exonérations qui n'obèrent pas la déduction.....	171
9.1	Les exportations	171
9.1.1	Exportation par ou pour compte du vendeur ou de l'acheteur non établi en Belgique	171
9.1.2	Exportation par ou pour le compte du prestataire de services ou du preneur de services qui n'est pas établi en Belgique	172
9.1.3	Exportation de biens prélevés	173
9.2	Les livraisons intracommunautaires de biens	173
9.2.1	Rappel	173
9.2.2	Les conditions de fond à l'exemption imposées par la CJUE jusqu'au 31 décembre 2019.....	175
9.2.3	Modification – Les conditions plus formalistes à partir du 1 ^{er} janvier 2020.....	176
9.3	Prestations de services exemptées en vertu de l'article 41 du Code de la TVA – Aperçu	179
9.4	Exemption de la livraison effectuée à l'interface électronique dans le cadre de la fiction au sens de l'article 14bis, paragraphe 2, de la Directive TVA.....	180
10.	Les exonérations qui obèrent le droit à déduction.....	181
10.1	Préalable	181
10.2	Prestations thérapeutiques.....	182
10.3	Taxation des interventions et traitements médicaux qui ont pour objectif exclusif l'embellissement de l'apparence	184

10.4	Prestations étroitement liées à l'assistance sociale et à la sécurité sociale.....	186
10.5	L'enseignement scolaire ou universitaire.....	187
10.6	L'exemption au sens de l'article 132, paragraphe 1 ^{er} , sous l), de la Directive TVA	189
10.7	Exonération des livraisons de biens immeubles.....	191
10.8	Exonération en matière de location immobilière	191
10.9	Exonération de contrats d'édition	191
10.9.1	La notion de contrats d'édition	191
10.9.2	Quelle est la portée des termes « œuvres littéraires et artistiques » ?	192
10.9.3	Conditions d'application de l'exemption	193
10.10	Exonération des opérations d'assurance.....	194
10.11	Exonération des services financiers	195
10.11.1	Préalable.....	195
10.11.2	Octroi et négociation de crédits.....	196
10.11.3	Prise en charge d'engagement.....	196
10.11.4	Dépôts de fonds.....	197
10.11.5	Opérations portant sur les actions et négociation..	200
11.	La déduction	203
11.1	Droit fondamental	203
11.2	Objectif.....	203
11.3	Conditions matérielles.....	204
11.4	Conditions de forme	205
11.5	Le formalisme frappé d'anathème	205
11.6	Déduction immédiate	208
11.7	Le lien direct et immédiat.....	209
11.8	Théorie des frais généraux	209
11.9	La déduction de la TVA en matière d'acquisitions intracommunautaires de biens	211
11.9.1	Conditions de fond	211
11.9.2	Conditions formelles	211
11.10	Déduction en cas d'autoliquidation	211

11.11	Déduction par le siège d'une société via la déclaration de son établissement stable dans un autre État membre.....	212
11.12	Déduction par le prestataire lorsque le preneur est mis dans l'impossibilité d'exercer son droit.....	214
11.13	Charge de la preuve en matière de déduction	215
11.14	La déduction au regard de l'administration des preuves et du principe du respect des droits de la défense	216
11.14.1	Rappel	216
11.14.2	Inexistence de règles relatives aux modalités de l'administration des preuves en matière de fraude à la TVA.....	216
11.14.3	Droit de la défense au cours d'un contrôle fiscal....	217
11.14.4	L'assujetti contrôlé doit être en mesure de faire connaître son point de vue de manière utile et efficace et d'avoir accès à son dossier administratif	218
11.15	Application de l'article 45, paragraphe 1 ^{er} <i>quinquies</i> , du Code de la TVA – Usage mixte.....	219
11.16	Limitation spécifique du droit à déduction pour véhicules – Plafond de 50 %	221
11.17	Exclusions du droit à déduction	222
11.18	Limitation du droit à déduction en raison de l'exercice d'activités taxées et exonérées	224
11.18.1	Le prorata général.....	225
11.18.2	Déduction selon l'affectation réelle	229
11.19	Révision des déductions.....	231
11.19.1	Objectif : accroître la précision de la déduction initiale	231
11.19.2	Distinction entre révision et rejet de déduction.....	232
11.19.3	Qui est tenu à procéder à la révision ?.....	233
11.19.4	Révision pour les biens d'investissement.....	234
12.	Identification à la TVA – Une composante essentielle du régime transitoire.....	239
12.1	Introduction	239
12.2	Double objectif.....	240
12.3	Aperçu des hypothèses d'identification.....	241
12.4	Obligation de communication	242

13. Le redevable	245
13.1 Principe.....	245
13.2 Autoliquidation	245
13.2.1 Autoliquidation harmonisée – Le redevable est le preneur de services assujetti (prestation localisée selon la règle générale B2B)	246
13.2.2 Autoliquidation harmonisée – Régime triangulaire simplifié – Livraisons ABC	247
13.2.3 Report de paiement généralisé visé à l'article 51, paragraphe 2, alinéa 1 ^{er} , 5°, du Code de la TVA – Transposition de l'article 194 de la Directive TVA..	249
13.2.4 Régime domestique dit du « cocontractant » – Les travaux immobiliers et les opérations y assimilées localisées en Belgique	250
13.3 Le redevable en matière d'acquisitions intracommunautaires de biens	251
13.4 Le redevable par solidarité	251
13.4.1 Principe	251
13.4.2 Décharge de la solidarité	252
13.4.3 Quels sont les (très nombreux) cas d'application prévus à l'article 51 <i>bis</i> , paragraphe 1 ^{er} , du Code de la TVA ?	253
13.4.4 Solidarité entre les membres d'une unité TVA.....	254
13.5 Le facturant redevable.....	254
13.6 Une entreprise peut être redevable de la TVA via son établissement stable dans un autre État membre.....	255
14. Exercices	259
14.1 Question n° 1	260
14.2 Question n° 2	261
14.3 Question n° 3	262
14.4 Question n° 4	262
14.5 Question n° 5	263
14.6 Question n° 6	263
14.7 Question n° 7	263
14.8 Question n° 8	264
14.9 Question n° 9	265

14.10 Question n° 10	265
14.11 Question n° 11	266
14.12 Question n° 12	266
14.13 Question n° 13	267
14.14 Question n° 14	267
14.15 Question n° 15	268
14.16 Question n° 16	268
14.17 Question n° 17	269
14.18 Question n° 18	269
14.19 Question n° 19	269
14.20 Question n° 20	270
14.21 Question n° 21	270
14.22 Question n° 22	270
14.23 Question n° 23	271
14.24 Question n° 24	271
14.25 Question n° 25	272
14.26 Question n° 26	272
14.27 Question n° 27	272
14.28 Question n° 28	273
14.29 Question n° 29	273
14.30 Question n° 30	274
14.31 Question n° 31	274
14.32 Question n° 32	274
14.33 Question n° 33	274
14.34 Question n° 34	275
14.35 Question n° 35	275
14.36 Question n° 36	275
14.37 Question n° 37	276
14.38 Question n° 38	276
14.39 Question n° 39	277
14.40 Question n° 40	277
14.41 Question n° 41	277
14.42 Question n° 42	278

14.43 Question n° 43	278
14.44 Question n° 44	279
14.45 Question n° 45	279
14.46 Question n° 46	279
14.47 Question n° 47	280
14.48 Question n° 48	280
14.49 Question n° 49	283
14.50 Question n° 50	283
14.51 Question n° 51	283
14.52 Question n° 52	284
14.53 Réponse n° 1.....	290
14.54 Réponse n° 2.....	291
14.55 Réponse n° 3.....	291
14.56 Réponse n° 4.....	292
14.57 Réponse n° 5.....	293
14.58 Réponse n° 6.....	293
14.59 Réponse n° 7.....	294
14.60 Réponse n° 8.....	295
14.61 Réponse n° 9.....	296
14.62 Réponse n° 10.....	296
14.63 Réponse n° 11.....	297
14.64 Réponse n° 12.....	297
14.65 Réponse n° 13.....	298
14.66 Réponse n° 14.....	298
14.67 Réponse n° 15.....	299
14.68 Réponse n° 16.....	300
14.69 Réponse n° 17.....	301
14.70 Réponse n° 18.....	301
14.71 Réponse n° 19.....	302
14.72 Réponse n° 20.....	302
14.73 Réponse n° 21.....	303
14.74 Réponse n° 22.....	303
14.75 Réponse n° 23.....	304

TVA - Mode d'emploi et exercices

14.76 Réponse n° 24.....	304
14.77 Réponse n° 25.....	305
14.78 Réponse n° 26.....	305
14.79 Réponse n° 27.....	306
14.80 Réponse n° 28.....	307
14.81 Réponse n° 29.....	308
14.82 Réponse n° 30.....	309
14.83 Réponse n° 31.....	309
14.84 Réponse n° 32.....	309
14.85 Réponse n° 33.....	310
14.86 Réponse n° 34.....	310
14.87 Réponse n° 35.....	310
14.88 Réponse n° 36.....	311
14.89 Réponse n° 37.....	311
14.90 Réponse n° 38.....	314
14.91 Réponse n° 39.....	314
14.92 Réponse n° 40.....	315
14.93 Réponse n° 41.....	315
14.94 Réponse n° 42.....	316
14.95 Réponse n° 43.....	316
14.96 Réponse n° 44.....	317
14.97 Réponse n° 45.....	318
14.98 Réponse n° 46.....	319
14.99 Réponse n° 47.....	320
14.100 Réponse n° 48.....	321
14.101 Réponse n° 49.....	323
14.102 Réponse n° 50.....	323
14.103 Réponse n° 51.....	325
14.104 Réponse n° 52.....	326